



**ARRÊTÉ N° DEJIC44-260618**  
Envoi Préfecture : 26/06/2018  
Visa Préfecture : 26/06/2018  
Affichage du : 27/06/2018  
au : 27/08/2018

DEJIC/CB

**OBJET : LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ATTACHÉ TERRITORIAL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE  
– ANNÉE 2018**

### ARRÊTÉ

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,  
Officier de la Légion d'honneur,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,
- Considérant que 14 recrutements d'attachés territoriaux ont été effectués parmi les lauréats du concours et par mutation dans les collectivités relevant du Centre de Gestion,
- Considérant dès lors que 4 fonctionnaires de catégorie B de ces collectivités (1 pour 3) peuvent bénéficier de la promotion interne pour l'accession au grade d'attaché (art. 5-1° et 6 du décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 précité),
- Considérant cependant que, dans son article 16, le décret n°2006-1695 susvisé prévoit que, si cela est plus favorable, le nombre d'inscriptions sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des attachés peut être calculé en appliquant la proportion de 1 pour 3 à 5% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité et de détachement dans le cadre d'emplois,
- Considérant qu'on dénombre 351 fonctionnaires dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux dans les collectivités relevant du Centre de Gestion,
- Considérant dès lors que 5 fonctionnaires ( $351 \times 5\% \times 1/3$ ) de ces collectivités peuvent bénéficier de la promotion interne pour l'accession au grade d'attaché,
- Considérant les propositions émanant des autorités territoriales des collectivités affiliées au Centre,
- Considérant l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente pour les fonctionnaires de catégorie A dans sa séance du 19 juin 2018,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2018 :

Nom / Prénom	Grade actuel	Collectivité(s)
BASSALER Aurélie	Technicien principal de 1ère classe	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ
DUBARRY Sylvie	Rédacteur principal de 1ère classe	COMMUNE D'ESPOEY

NOLLEVALLE-OUEDRAOGO Laurence	Assistant socio-éducatif principal	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONS
TILMANT Élise	Rédacteur principal de 1ère classe	SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SANTESTEBAN Ignacio	Rédacteur principal de 1ère classe	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

**ARTICLE 2<sup>ème</sup>** : L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Si le recrutement n'intervient pas dans ce délai, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

**ARTICLE 3<sup>ème</sup>** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 26 juin 2018,



LE PRÉSIDENT,

**Michel HIRIART**  
Maire de BIRIATOU  
Président de la Fédération Nationale  
des Centres de Gestion



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/06/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/06/2018

des Pyrénées-Atlantiques  
noir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex  
nternet : [www.cdg-64.fr](http://www.cdg-64.fr)